



Paris, le 22 novembre 2013

## **Communiqué de presse**

### **Ras-le-bol des restaurateurs : NON aux augmentations abusives des taux de commissions des titres-restaurant !**

Cette année, c'en est trop...

Les restaurateurs montent au créneau face aux pratiques abusives des quatre émetteurs de titres-restaurant qui leur imposent depuis des années des hausses exponentielles et injustifiées de leurs taux de commissions, allant jusqu'à atteindre **+ 150 % d'inflation sur huit ans !**

Cette stratégie exagérément inflationniste avait poussé les organisations professionnelles de restaurateurs à demander en 2012 une concertation préalable avec chacun des émetteurs, pour revenir à des évolutions tarifaires en adéquation avec l'évolution du coût de la vie.

Si l'année dernière, la concertation avait permis de modérer les prétentions exorbitantes des quatre émetteurs, le répit aura été de courte durée : **les augmentations proposées pour 2014 atteignent en moyenne dix fois l'inflation !**

Les restaurateurs rappellent que l'environnement économique auquel leur activité est confrontée depuis plusieurs mois ne cesse de se dégrader : fréquentation en retrait, recul du chiffre d'affaires, baisse du ticket moyen, ...

*« Les émetteurs ne semblent vouloir tenir compte ni de ce contexte difficile pour nos entreprises, ni de l'évolution sur les huit dernières années des tarifs pratiqués par leur société et encore moins du fait que la profession va subir au 1<sup>er</sup> janvier 2014 une nouvelle hausse de TVA »,* indiquent les organisations professionnelles. Elles précisent que les restaurateurs verront leur TVA augmenter de 42,9% en 2014, après avoir subi une hausse de 27,3% en janvier 2012.

Le restaurateur, maillon final de la chaîne des titres-restaurant, devrait-il accepter sans broncher les augmentations abusives des quatre émetteurs, au prétexte qu'ils sont les seuls opérateurs du marché au sein d'une structure commune, la CRT (Centrale de Règlement des Titres) ?

Les organisations professionnelles s'estiment victimes de méthodes inacceptables de la part des émetteurs, qui se livrent une bataille tarifaire sans merci. Elles rejettent en bloc leurs pratiques commerciales, considérant que celles-ci pourraient s'apparenter à de l'entente, puisque les émetteurs alignent à la hausse leurs tarifs d'une année sur l'autre. L'ensemble des restaurateurs se dit par ailleurs surpris qu'il puisse subsister de tels écarts entre les commissions des quatre émetteurs pour des prestations équivalentes.

*« Nous sommes devenus les otages d'une politique tarifaire menée à l'unisson par les quatre émetteurs, qui profitent de leur position dominante pour imposer aux restaurateurs des taux inflationnistes qui n'existent dans aucun autre modèle économique »,* affirment tous les représentants de la profession.

Bien déterminés à ne pas se laisser faire, les organisations professionnelles ont décidé de hausser le ton : un courrier a été adressé ce jour à Mme Sylvia PINEL, M. Pierre MOSCOVICI et M. Michel SAPIN pour les alerter sur ces pratiques.

Les restaurateurs se réservent le droit – s'ils ne parvenaient pas à ramener les quatre émetteurs à la raison – de mener toute action utile, par toutes les voies possibles.

---

**Contacts presse :**

**CPIH** : Charlotte LE MONIET, [c.lemoniet@orange.fr](mailto:c.lemoniet@orange.fr) - 07 87 02 69 66

**FAGIHT** : Catherine DE BRUYNE, [contact@faght.fr](mailto:contact@faght.fr) - 04 79 69 26 18

**GNC** : Jacques BARRE, [jac.barre@gmail.com](mailto:jac.barre@gmail.com) - 06 12 46 45 45

**SNARR** : Dominique-Ph. BENEZET, [benezet@snarr.fr](mailto:benezet@snarr.fr) - 01 56 62 16 16

**SNRPO** : Gérard PLOMION, [gplomion@agapes.fr](mailto:gplomion@agapes.fr) - 06 07 11 19 07

**SNRTC** : Agnès THEODOSE, [theodose@snrtc.fr](mailto:theodose@snrtc.fr) - 06 88 07 78 25

**SYNHORCAT** : Martine PROFICHEL, [m.profichel@synhorcat.com](mailto:m.profichel@synhorcat.com) - 06 68 42 39 56